

Commune de FLORENTIN la CAPELLE
Département de l'Aveyron

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 19 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien VEYRE, Maire.

Présents : Michel CALVET - Mme Delphine de LAPARRA - Mme FREEMAN Michèle - M. Fabien GAMEL – Mme Sandrine ROUQUIE - M. Jean-Claude TEYSSÉDRE - M. Jean-Marie MOLINARIE - M. Claude VEYRE - M. Lucien VEYRE.

Absents excusés : Mme Sandra PEREZ – Mme Hélène TURLAN

Procurations : Néant

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Delphine de Laparra a été désignée secrétaire de séance.

Les points suivants ont été examinés lors de la réunion du 19 septembre 2022

Délibération 2022-09-19-041

Avenant à la convention de prestation de services entre les communes de Campouriez, Florentin la Capelle, Huparlac, Montéziec, Saint Amans des Côtes et Saint Symphorien de Thénières pour l'animation du territoire de la Viadène.

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE :

- De prolonger cette convention pour une durée de 6 mois.

Délibération 2022-09-19-42

Mission vacation.

Mission de web master par Mme Marie VABRE

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de rémunérer cette mission à 250€ brut pour le 3^{ème} trimestre 2022

Délibération 2022-09-19-43

DETR Agencement intérieur de l'Espace Multifonctionnel : Actualisation du plan de financement suite à l'attribution définitive DETR.

Suite à l'attribution définitive de la DETR, un nouveau plan de financement doit être établi.

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE :

- D'approuver le nouveau plan de financement
- D'autoriser M. le Maire à faire le nécessaire pour demander les aides à la réalisation du projet.

Délibération 2022-09-19-44

DETR travaux voirie : Actualisation du plan de financement suite à l'attribution définitive DETR.

Suite à l'attribution définitive de la DETR, un nouveau plan de financement doit être établi.

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE :

- D'approuver le nouveau plan de financement
- D'autoriser M. le Maire à faire le nécessaire pour demander les aides à la réalisation du projet.

Délibération 2022-09-19-45

DETR Réparation de la voirie suite aux intempéries : Actualisation du plan de financement suite à l'attribution définitive DETR.

Suite à l'attribution définitive de la DETR, un nouveau plan de financement doit être établi.

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE :

- D'approuver le nouveau plan de financement
- D'autoriser M. le Maire à faire le nécessaire pour demander les aides à la réalisation du projet.

QUESTIONS DIVERSES

- Bureau de vote La Capelle.

Madame la Préfète acte la fermeture du bureau de vote de La Capelle et désigne la bibliothèque comme bureau de vote de Florentin.

- Rando Puy de Montabès. Des Etudiants de Clermont Ferrand vont plancher sur un éventuel aménagement du chemin de randonnée de Montabès.

- Concours de pêche. Le 23 octobre, achat de 50 truites.

- Organisation d'une réunion Maison de Santé et Maison de Retraite. le 27/10/2022 à 18h (à confirmer)

- Achat de 10 steps pour environ 300.00 €

- Projets à venir.

Aménagement PMR de la mairie

Aménagement maison Romani

Isolation des bâtiments communaux

Lotissement La Capelle

Le Maire

Le (la) secrétaire de séance